



Violence conjugale

Par En sours

Bonjour je vais vous raconter mon histoire car je me trouve dans une situation délicate . J'ai 22 ans je vie encore chez mes parents.. Je suis avec quelqu'un depuis 2 ans y'a 3 mois il ma lever la main dessus j'ai pauser une main courante pour lui faire peur ensuite tout cest bien passer mais y'a 2 semaine il a recommencer et sa chez moi sous le toit de mes parents alors qu'ils étaient en Espagne en vacance . Il ma menacée et frappée j'ai eu peur et je me suis enfuis par le toit j'ai atterrie chez les voisins je me suis cacher et on a appele la police puis mes parents. Le lendemain j'ai porter plainte avec la pression de mes parents (meme si c'est normal apres ce qu'il ma fait j'en suis consciente mais encore une fois je lui pardonne sans que mes parents soit au courant). J'ai un peu exagérée sur les faits j'ai dit qu'il m'avait sortie le couteau et qu'il etait rentrer par effraction alors que c'est faux il se trouvait deja chez moi on etait à table mais sa je ne pouvais pas le dire à mon pere (je suis de confession musulmane et être avec un Homme non mariée cest mal vue donc je pouvais pas lui dire qu'il était chez nous déjà) à l'heure d'aujourd'hui on sait remis ensemble et je voudrai gardée ma plainte mais me rétracter sur certain faits. Que faire ? Et que vais je encourir pour une partie du témoignage qui est emplifier ?

Par Tisuisse1

Si votre homme est aussi de confession musulmane vous n'ignorez pas que les hommes ont tout pouvoir sur leur(s) femme(s) y compris celui de vie ou de mort.

La seule solution c'est de vous en séparer. Sachez qu'en France, tous les 3 jours 1 femme meurt sous les coups de son mari, de son partenaire ou de son compagnon. Un homme qui a frappé une femme, recommencera toujours.